

*Le lundi seize septembre deux mille treize, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de SARCEY s'est réuni salle de la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Henri PINET, Maire.*

**Présents** : Henri PINET, Doris COMBY, Julien SUBRIN, Chantal THORE, Hervé DE SAINT JEAN, Olivier LAROCHE, Maurice JOYET, Geneviève MARRON, Daniel MULATON, Thierry BOISSON, Pierre-Jean LAURENT.

**Absent** : Mathieu DESBAT

**SECRETARE DES EANCE** : Pierre-Jean LAURENT

### **COMPTE RENDU DE LA DERNIERE REUNION**

Le compte rendu du 16 Juillet 2013 est approuvé à l'unanimité.

### **DELIBERATIONS**

Monsieur le Maire indique qu'une nouvelle délibération concernant l'épicerie est rajoutée à l'ordre du jour.

### **PARTICIPATION EAUX PLUVIALES**

Le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'une participation de la commune est faite pour les réseaux d'eaux pluviales.

Le calcul se décompose ainsi :

On prend 65 % de l'amortissement des réseaux séparatifs « Les Places », puis 100 % de l'amortissement des réseaux d'eaux pluviales « Le Mas » et enfin 100 % versés à la SDEI à l'article 622. Tout ceci est additionné pour avoir la participation de la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- décide à l'unanimité de la participation de la commune aux réseaux d'eaux pluviales, à l'article 7063 sur le budget assainissement et à l'article 60611 sur le budget commune.

## **EXONERATION PENALITES DE RETARD**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la requête de la Perception concernant les pénalités de retard appliquées ou non aux entreprises qui ont réalisé les travaux d'extension et rénovation de la maison des associations.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

- décide à l'unanimité, d'exonérer toutes les entreprises des pénalités de retard.

## **BAIL EPICERIE**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'épicerie située 61, rue Centrale à SARCEY va être reprise par de nouveaux commerçants.

Il demande l'autorisation de signer le bail commercial avec les repreneurs.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise le Maire, à l'unanimité, à signer le bail commercial avec les nouveaux locataires.

## **PRESENTATION DES RAPPORTS D'ACTIVITE EAU POTABLE, DECHETS, SPANC**

Ils sont mis à disposition à la Mairie.

## **URBANISME**

Doris COMBY présente :

Cinq déclarations préalables :

- Panneaux photovoltaïques – Chemin du Martin – accordé le 2 août.
- Pose d'un portail – Route de la Cave – accordé le 19 août
- Abri de terrasse – Venelle de Pouilly – accordé le 19 août
- Transformation d'un garage en habitation – Venelle de Pouilly – refusé
- Clôture grillage avec brise vue sur murette – Venelle de Pouilly – refusé le 19 août

Quatre permis de construire :

- Changement emplacement habitation – Chemin du Perrin – accordé le 13 septembre
- Transformation d'un garage en habitation – Venelle de Pouilly – en cours d'instruction
- Hangar de stockage agricole – Les Landes – accordé le 19 août
- Salle des fêtes – Route de St Romain – création d'un auvent et d'une rampe d'accès – en cours d'instruction

## COMPTE RENDU DES COMMISSIONS

### **Fleurissement :**

La commune a obtenu le 1<sup>er</sup> prix des Pierres Dorées.  
La remise des prix a lieu le 12 octobre à Chazay d'Azergues.

### **École :**

Pas de changement dans l'équipe enseignante.  
112 élèves, 14 nouvelles familles.  
Une apprentie est embauchée pour un contrat d'apprentissage pour une durée d'un an.

### **Cantine :**

Une nouvelle cantinière a été embauchée par le Chti Midi des Gones.  
72 repas sont servis avec deux services.  
Un permis à points a été instauré.

### **Travaux :**

École : Le WC est fini. Des anti-pinces doigts ont été posées à toutes les portes.  
Les bordures de trottoirs rue du Tilleul vont être changées.  
L'éclairage du tennis est en cours de réalisation.

### **Forum des Associations :**

Bonne participation de toutes les associations.

### **PLU :**

L'enquête publique aura lieu entre mi-novembre et mi-décembre.

## QUESTIONS DIVERSES

Monsieur Patrice VERCHERE viendra à la salle des fêtes de Sarcey, le 4 octobre à 19 h pour une réunion de rentrée parlementaire.

### **Élections municipales 2014 :**

Les élections auront lieu le 23 et 30 mars 2014.

Le Maire a annoncé qu'il ne serait pas candidat.

La séance est levée à 22 h 40.